



**PARLEMENT BRUXELLOIS
BRUSSELS PARLEMENT**

**Integraal verslag
van de interpellaties
en de vragen**

**Commissie voor de Territoriale
Ontwikkeling,**

**belast met de Stadsvernieuwing, de
Stedenbouw, het Grondbeleid, het Erfgoed
en het Toerisme**

VERGADERING VAN

MAANDAG 4 DECEMBER 2023

ZITTING 2023-2024

**Compte rendu intégral
des interpellations
et des questions**

**Commission du Développement
territorial,**

**chargée de la Rénovation urbaine, de
l'Urbanisme, de la Politique foncière, du
Patrimoine et du Tourisme**

RÉUNION DU

LUNDI 4 DÉCEMBRE 2023

SESSION 2023-2024

Afkortingen en letterwoorden

bbp - bruto binnenlands product

BECI - Brussels Enterprises Commerce and Industry

Cocof - Franse Gemeenschapscommissie

DBDMH - Brusselse Hoofdstedelijke Dienst voor Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp

FOD - Federale Overheidsdienst

Forem - Waals tewerkstellingsagentschap

GGC - Gemeenschappelijke Gemeenschapscommissie

KMO - kleine en middelgrote ondernemingen

MIVB - Maatschappij voor het Intercommunaal Vervoer te Brussel

ngo - niet-gouvernementele organisatie

NMBS - Nationale Maatschappij der Belgische Spoorwegen

OCMW - Openbaar Centrum voor Maatschappelijk Welzijn

Riziv - Rijksinstituut voor Ziekte- en Invaliditeitsverzekering

RVA - Rijksdienst voor Arbeidsvoorziening

VDAB - Vlaamse Dienst voor Arbeidsbemiddeling en Beroepsopleiding

VGC - Vlaamse Gemeenschapscommissie

VUB - Vrije Universiteit Brussel

Sigles et abréviations

PIB - produit intérieur brut

BECI - Brussels Enterprises Commerce and Industry

Cocof - Commission communautaire française

Siamu - Service d'incendie et d'aide médicale urgente

SPF - service public fédéral

Forem - Office wallon de la formation professionnelle et de l'emploi

Cocom - Commission communautaire commune

PME - petites et moyennes entreprises

STIB - Société de transport intercommunal bruxellois

ONG - organisation non gouvernementale

SNCB - Société nationale des chemins de fer belges

CPAS - centre public d'action sociale

Inami - Institut national d'assurance maladie-invalidité

ONEM - Office national de l'emploi

VDAB - Office flamand de l'emploi et de la formation professionnelle

VGC - Commission communautaire flamande

ULB - Université libre de Bruxelles

Het **integraal verslag** bevat de integrale tekst van de redevoeringen in de oorspronkelijke taal. Deze tekst werd goedgekeurd door de sprekers. De vertaling - *cursief gedrukt* - verschijnt onder de verantwoordelijkheid van de directie Verslaggeving. De vertaling is een samenvatting.

Publicatie uitgegeven door het
Brussels Hoofdstedelijk Parlement
Directie Verslaggeving
Tel. 02 549 68 00
E-mail criv@parlement.brussels

De verslagen kunnen geraadpleegd worden op
www.parlement.brussels

Le **compte rendu intégral** contient le texte intégral des discours dans la langue originale. Ce texte a été approuvé par les orateurs. Les traductions - *imprimées en italique* - sont publiées sous la responsabilité de la direction des comptes rendus. La traduction est un résumé.

Publication éditée par le
Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale
Direction des comptes rendus
Tél. : 02 549 68 00
E-mail : criv@parlement.brussels

Les comptes rendus peuvent être consultés à l'adresse
www.parlement.brussels

INHOUD

Vraag om uitleg van de heer Gaëtan Van Goidsenhoven 5

aan de heer Rudi Vervoort, minister-president van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Territoriale Ontwikkeling en Stadsvernieuwing, Toerisme, de Promotie van het Imago van Brussel en Biculturele Zaken van Gewestelijk Belang,

en aan mevrouw Ans Persoons, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,

betreffende de ontwikkelingen rond het toekomstige stadion van Union Saint-Gilloise.

Bespreking – Sprekers:

De heer Gaëtan Van Goidsenhoven (MR)

Mevrouw Marie Nagy (DéFI)

Mevrouw Ans Persoons, staatssecretaris

Vraag om uitleg van de heer Gaëtan Van Goidsenhoven 8

aan mevrouw Ans Persoons, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,

betreffende de recentste ontwikkelingen in de overwogen hervorming van het Brussels Wetboek van Ruimtelijke Ordening (BWRO).

Bespreking – Sprekers:

De heer Gaëtan Van Goidsenhoven (MR)

SOMMAIRE

Demande d'explications de M. Gaëtan Van Goidsenhoven 5

à M. Rudi Vervoort, ministre-président du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé du Développement territorial et de la Rénovation urbaine, du Tourisme, de la Promotion de l'image de Bruxelles et du Biculturel d'intérêt régional,

et à Mme Ans Persoons, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargée de l'Urbanisme et du Patrimoine, des Relations européennes et internationales, du Commerce extérieur et de la Lutte contre l'incendie et l'Aide médicale urgente,

concernant les évolutions concernant le dossier du futur stade de l'Union Saint-Gilloise.

Discussion – Orateurs :

M. Gaëtan Van Goidsenhoven (MR)

Mme Marie Nagy (DéFI)

Mme Ans Persoons, secrétaire d'État

Demande d'explications de M. Gaëtan Van Goidsenhoven 8

à Mme Ans Persoons, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargée de l'Urbanisme et du Patrimoine, des Relations européennes et internationales, du Commerce extérieur et de la Lutte contre l'incendie et l'Aide médicale urgente,

concernant les dernières évolutions dans la réforme envisagée du Code bruxellois de l'aménagement du territoire (Cobat).

Discussion – Orateurs :

M. Gaëtan Van Goidsenhoven (MR)

Mevrouw Ans Persoons, staatssecretaris		Mme Ans Persoons, secrétaire d'État	
Mondelinge vraag van mevrouw Isabelle Pauthier	11	Question orale de Mme Isabelle Pauthier	11
aan mevrouw Ans Persoons, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,		à Mme Ans Persoons, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargée de l'Urbanisme et du Patrimoine, des Relations européennes et internationales, du Commerce extérieur et de la Lutte contre l'incendie et l'Aide médicale urgente,	
betreffende de nieuwe versie van het Lebeau-project.		concernant la nouvelle version du projet Lebeau.	
Mondelinge vraag van mevrouw Ingrid Parmentier	15	Question orale de Mme Ingrid Parmentier	15
aan de heer Alain Maron, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Klimaattransitie, Leefmilieu, Energie en Participatieve Democratie,		à M. Alain Maron, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de la Transition climatique, de l'Environnement, de l'Énergie et de la Démocratie participative,	
en aan mevrouw Ans Persoons, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,		et à Mme Ans Persoons, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargée de l'Urbanisme et du Patrimoine, des Relations européennes et internationales, du Commerce extérieur et de la Lutte contre l'incendie et l'Aide médicale urgente,	
betreffende de organisatie van festivals in het Brussels Gewest en de overlast die zij veroorzaken.		concernant l'organisation de festivals sur le territoire bruxellois et les nuisances qui les accompagnent.	
Mondelinge vraag van de heer Geoffroy Coomans de Brachène	20	Question orale de M. Geoffroy Coomans de Brachène	20
aan mevrouw Ans Persoons, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,		à Mme Ans Persoons, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargée de l'Urbanisme et du Patrimoine, des Relations européennes et internationales, du Commerce extérieur et de la Lutte contre l'incendie et l'Aide médicale urgente,	
betreffende de sterke terugval van het aantal bezoekers van de Open Monumentendagen in 2023.		concernant l'effondrement du nombre de visiteurs lors de l'édition 2023 des Journées du patrimoine.	

1103 Voorzitterschap: mevrouw Isabelle Emmery, voorzitter.

Présidence : Mme Isabelle Emmery, présidente.

1105 **VRAAG OM UITLEG VAN DE HEER GAËTAN VAN GOIDSENHOVEN**

DEMANDE D'EXPLICATIONS DE M. GAËTAN VAN GOIDSENHOVEN

1105 aan de heer Rudi Vervoort, minister-president van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Territoriale Ontwikkeling en Stadsvernieuwing, Toerisme, de Promotie van het Imago van Brussel en Biculturele Zaken van Gewestelijk Belang,

à M. Rudi Vervoort, ministre-président du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé du Développement territorial et de la Rénovation urbaine, du Tourisme, de la Promotion de l'image de Bruxelles et du Biculturel d'intérêt régional,

1105 en aan mevrouw Ans Persoons, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,

et à Mme Ans Persoons, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargée de l'Urbanisme et du Patrimoine, des Relations européennes et internationales, du Commerce extérieur et de la Lutte contre l'incendie et l'Aide médicale urgente,

1105 betreffende de ontwikkelingen rond het toekomstige stadion van Union Saint-Gilloise.

concernant les évolutions concernant le dossier du futur stade de l'Union Saint-Gilloise.

1107 **De heer Gaëtan Van Goidsenhoven (MR)** *(in het Frans).*- Na een uitzonderlijk seizoen, waarin Union Saint-Gilloise bijna landskampioen werd en het ook Europees niet slecht deed, is er nog steeds veel onduidelijkheid over de toekomst van het stadion van de club. De gemeente Vorst en de club zijn het immers niet eens geraakt over de aankoop van het Bemptterrein.

M. Gaëtan Van Goidsenhoven (MR).- Après une saison exceptionnelle à l'issue de laquelle le club a failli brigrer un nouveau titre national et a brillé au niveau européen, l'Union Saint-Gilloise reste dans une situation très floue concernant l'avenir de son stade. En effet, aucun accord concret ne semble se dessiner entre la commune de Forest et le club pour ce qui concerne le rachat du site du Bempt. Cet emplacement est celui qui reste privilégié, aucun autre site répondant aux exigences et aux besoins du club n'ayant pu être entre-temps déterminé.

De tijd dringt nochtans. Union speelt de laatste jaren regelmatig Europees, maar heeft nog steeds geen stadion dat aan de internationale normen beantwoordt. Voor internationale wedstrijden moet de club uitwijken naar andere locaties. Haar imago lijdt daaronder.

Le moins que l'on puisse dire est que le dossier stagne, et ce, alors que le temps presse : avec ses bonnes performances l'amenant à jouer régulièrement au niveau européen, le club bruxellois ne dispose pas d'un stade répondant aux normes de l'Union des associations européennes de football et doit se contenter de jouer dans d'autres installations en attendant, ce qui, bien entendu, ne constitue pas une solution idéale à long terme. Pour un club qui acquiert de plus en plus de prestige, tant au niveau national qu'au niveau européen, ne pas disposer de son propre stade est un réel problème en matière d'image.

In België ligt de bouw van voetbalstadions vaak moeilijk. De gemeente Vorst staat niet te springen om het Bemptterrein te kopen, vooral omdat er zorgen rijzen inzake mobiliteit. Het risico dat de parel van het Brusselse voetbal uitwijkt naar het Vlaamse Sint-Pieters-Leeuw is reëel, want daar maken ze maar al te graag plaats voor een stadion.

En Belgique, les dossiers relatifs à la construction de stades sont souvent compliqués. La commune de Forest se montre extrêmement frileuse à l'idée d'acquérir le Bempt, principalement pour des préoccupations liées à la mobilité. Les choses traînent et le risque de voir ce fleuron de notre football bruxellois quitter Bruxelles pour la Flandre est de plus en plus prégnant. En effet, la commune de Leeuw-Saint-Pierre a confirmé être favorable à l'implantation du futur stade sur son territoire.

1109 *Naar aanleiding van mijn recentste vraag over dit onderwerp kondigde u aan dat de regering een werkgroep zou oprichten om een akkoord te bereiken tussen de club en de gemeente Vorst.*

Lors de ma dernière question sur le sujet, vous avez évoqué la création du groupe de travail « Royale Union Saint-Gilloise » par le gouvernement afin de faciliter la conclusion d'un accord de principe entre le club et la commune de Forest.

In de werkgroep zitten ook vertegenwoordigers van urban.brussels, van perspective.brussels en van de kabinetten

van de minister van Mobiliteit, de minister van Leefmilieu en de minister-president. De eerste vergadering vond plaats op 12 juni 2023. Tegen 21 juli had er een akkoord moeten zijn.

Is er inmiddels een akkoord getekend? Zo ja, wat staat erin? Zo nee, wanneer komt er een akkoord? Waar zit de kink in de kabel? Zijn er oplossingen gevonden voor de meningsverschillen tussen de club en de gemeente Vorst?

Zijn de besluiten van de nieuwe mobiliteitsstudie al klaar?

Als de gemeente Vorst geen groen licht geeft voor een stadion op de Bempt, is er dan nog een alternatief?

Er werd ook overwogen om Union het stadion van RSC Anderlecht te laten gebruiken. Werd dat idee al opgegeven? Volgens mij houdt het geen steek.

Zijn er nog vergaderingen van de werkgroep gepland?

Ce groupe de travail, que vous pilotez, est également composé de membres de différentes administrations, comme urban.brussels ou perspective.brussels, des cabinets de la ministre de la Mobilité, du ministre de l'Environnement et du ministre-président. Une première réunion a eu lieu le 12 juin dernier ; d'autres ont suivi. La signature d'un protocole d'accord était espérée avant le 21 juillet.

Ce protocole d'accord a-t-il été signé ? Dans l'affirmative, quel est son contenu ? Dans le cas contraire, quand au plus tôt devrait-il aboutir ? Pourquoi cela coince-t-il ? Des solutions ont-elles été apportées aux différents points de blocage qui subsistaient entre le club et la commune de Forest ? Dans l'affirmative, quelles sont-elles ? Des divergences entre les différentes parties prenantes subsistent-elles ?

Les conclusions de la nouvelle étude de mobilité ont-elles déjà été rendues ?

Aucun autre site potentiel pour accueillir le futur stade n'a été identifié en cas de refus définitif de Forest jusqu'à présent. Le complexe sportif du Bempt reste-t-il la seule et unique option privilégiée pour implanter le futur stade ?

L'idée d'une mutualisation avec le stade d'Anderlecht – un non-sens absolu selon moi, singulièrement pour le long terme – est-elle toujours retenue comme solution de dernier recours ?

Enfin, quelles sont les suites de ce dossier, d'autres réunions du groupe de travail ont-elles été fixées ?

Pouvez-vous faire le point sur ce dossier dans l'espoir d'avoir enfin une véritable solution pour le futur stade ?

Mme Marie Nagy (DéFI). - Par l'entremise de notre collègue Marc Loewenstein, le groupe DéFI accorde une attention particulière à ce dossier. J'aimerais savoir quelle est la situation et je remercie donc M. Van Goidsenhoven pour ses questions, auxquelles je me joins en grande partie.

Voilà plus d'un an que le collègue communal de Forest est préoccupé par les enjeux conséquents et les attentes importantes relatifs au maintien ou non de l'Union Saint-Gilloise au stade Marien. Cependant, nous n'avons jamais vraiment obtenu de réponse claire à ce sujet. Le secrétaire d'État Pascal Smet avait permis la création du groupe de travail mentionné par mon collègue, dont l'objectif était de pallier les carences communales en proposant des solutions. DéFI souhaite que le club reste, autant que faire se peut, localisé à Forest, voire à Bruxelles, et conserve son identité.

Dès lors, la construction d'un nouveau stade est-elle envisageable ? Dans l'affirmative, sur quel site ? Des décisions ont-elles été prises ? Des réponses sont-elles apportées concernant le site du Bempt ? Auriez-vous des informations qui nous permettraient d'y voir plus clair dans ce dossier ?

¹¹¹¹ **Mevrouw Marie Nagy (DéFI)** (in het Frans).- Al meer dan een jaar slaagt de gemeente Vorst er niet in om klaarheid te scheppen over de vraag of Union wel of niet in het Joseph Mariënstadion blijft. Voormalig staatssecretaris Pascal Smet wilde een werkgroep oprichten om een doorbraak te forceren. Voor DéFI is het belangrijk dat de club in Vorst of toch zeker in Brussel blijft.

Wordt de bouw van een nieuw stadion overwogen? Zo ja, waar? Is er al een beslissing genomen over de Bempt?

Volgens de gemeente Vorst ligt er momenteel geen voorstel op tafel.

¹¹¹³ **Mevrouw Ans Persoons, staatssecretaris (in het Frans).** - *De onderhandelingen tussen de gemeente Vorst en Royale Union Saint-Gilloise over de aankoop van gronden hebben nog niet tot een memorandum van overeenstemming geleid. De gesprekken worden nu discreet voortgezet en het Brussels Gewest bemiddelt tussen de twee partijen. Union heeft zich bereid verklaard een grondige mobiliteitsstudie te voeren, waarvan de resultaten tegen het begin van 2024 bekend zouden moeten zijn.*

Tegelijkertijd hebben Union en de Brusselse bouwmeester alvast een architectuurwedstrijd voor een nieuw stadion uitgeschreven. Philippe Bormans, de CEO van Union, legde in de media uit wat voor belangrijke stap dat concours is om het stadion te integreren in het stedelijk weefsel. Het bewijst ook dat het gewest en de bouwmeester met het project begaan zijn.

De wedstrijd voor de bouw van een stadion is de eerste in zijn soort in België. 29 grote en kleine bureaus uit binnen- en uit buitenland hebben zich kandidaat gesteld. De bouwmeester is zeer te spreken over de kwaliteit van de inzendingen. De laureaat moet begin 2024 bekend zijn.

Het gewest begeleidt de gemeente Vorst bij de aankoop; nadien wordt er teruggekoppeld naar Union. De Bempt blijft de voorkeur genieten; er is geen enkele andere site in de running.

Au sein de la commune de Forest, on répète que le collège travaille sur ce dossier, mais qu'à ce stade, aucune proposition n'est à l'étude. En d'autres termes, nous tournons en rond. Pour mon groupe, je répète que le club doit rester prioritairement à Forest ou ailleurs à Bruxelles, pour conserver son identité.

Mme Ans Persoons, secrétaire d'État. - La pierre angulaire de ce dossier concerne l'achat de terrains appartenant à la commune de Forest par la Royale Union Saint-Gilloise. Comme vous le savez, les négociations sont difficiles et la Région de Bruxelles-Capitale joue le rôle de médiateur entre les deux parties. Les discussions du début de l'été 2023 n'ont pas abouti à un accord entre la commune et l'Union Saint-Gilloise, mais le dialogue se poursuit.

Les trois parties ont décidé de ne pas poursuivre le dialogue sur la base d'un protocole d'accord formel, mais de poursuivre le dialogue plus discrètement. L'Union Saint-Gilloise s'est engagée à lancer une étude de mobilité approfondie, en concertation directe avec la commune de Forest et l'ensemble des autorités régionales compétentes. Le marché est à présent lancé et nous attendons les résultats d'ici début 2024.

En parallèle, et afin d'avancer, l'Union Saint-Gilloise et le maître-architecte de la Région de Bruxelles-Capitale ont lancé un concours d'architecture. Je rappelle que l'administrateur délégué de l'Union Saint-Gilloise, M. Philippe Bormans, a déclaré à la presse que le lancement de ce concours d'architecture pour intégrer le stade dans l'environnement urbain est une étape importante. Ce concours démontre l'engagement de la Région bruxelloise et du maître-architecte dans le projet de stade de l'Union.

Avec la commune de Forest, nous poursuivrons notre dialogue constructif dans la phase finale des négociations. Cette démarche de concours pour un stade de football est une première en Belgique. La procédure avance bien, l'appel est à présent terminé et 29 candidatures ont été introduites. Celles-ci reflètent une excellente diversité : de grands mais aussi de petits bureaux ont déposé leur candidature, des bureaux nationaux et internationaux, en particulier des bureaux britanniques et bruxellois, ainsi que des constructeurs de stades.

Le maître-architecte se dit déjà très satisfait de l'enthousiasme et de la qualité des candidatures. Cinq d'entre elles ont été présélectionnées et le lauréat final devrait être connu d'ici le début de l'année 2024. Le travail sera itératif entre l'étude de mobilité et l'étude architecturale et visera à répondre aux différentes questions soulevées, toujours en concertation avec les différentes parties concernées par ce dossier. Nous obtiendrons davantage d'informations lorsque ces études, dont les procédures sont maintenant lancées, seront terminées au printemps 2024.

Concernant l'acquisition, qui reste une étape très importante, la Région accompagne actuellement la commune de Forest, avant de revenir vers l'Union Saint-Gilloise. Enfin, il convient de

1115 **De heer Gaëtan Van Goidsenhoven (MR)** (in het Frans).- *De onderhandelingen tussen de gemeente Vorst en de club hebben nog niets opgeleverd.*

Er werd een mobiliteitsstudie besteld en een architectuurwedstrijd georganiseerd. Dat is prima, maar de tijd begint nu wel echt te dringen. In de komende maanden moet er een duidelijk signaal komen. Ofwel blijft de gemeente Vorst de bouw van een nieuw stadion tegenhouden, en dan waren al die studies niet nodig geweest, ofwel komt er een akkoord, maar dan moet de knoop worden doorgehakt.

Mevrouw de staatssecretaris, ik reken op u om gauw een duidelijk akkoord te bereiken tussen de betrokken instanties. De geloofwaardigheid van het Brussels Gewest, dat in staat moet zijn om complexe projecten tot een goed einde te brengen, staat op het spel.

1117 **Mevrouw Marie Nagy (DéFI)** (in het Frans).- *U verwijst naar een mobiliteitsstudie en een architectuurwedstrijd, maar er is nog steeds geen duidelijkheid over een locatie voor een nieuw stadion. We zullen zien of er iets van in huis komt in 2024, maar het Brussels Gewest dreigt een open doelkans te laten liggen.*

- Het incident is gesloten.

1121 **VRAAG OM UITLEG VAN DE HEER GAËTAN VAN GOIDSENHOVEN**

1121 **aan mevrouw Ans Persoons, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,**

1121 **betreffende de recentste ontwikkelingen in de overwogen hervorming van het Brussels Wetboek van Ruimtelijke Ordening (BWRO).**

1123 **De heer Gaëtan Van Goidsenhoven (MR)** (in het Frans).- *Volgens de algemene beleidsverklaring zou de recentste*

rappeler clairement que le site du Bempt reste le site privilégié. Aucun autre site n'a été défini.

M. Gaëtan Van Goidsenhoven (MR).- Malheureusement, on voit que les discussions de l'été n'ont pas abouti et que, comme vous le soulignez vous-même, le dialogue entre le club et la commune reste difficile. Force est donc de constater qu'on est loin d'une solution.

J'entends qu'une étude de mobilité approfondie a été commandée et qu'un concours d'architecture a été organisé. C'est certes positif, mais à l'image d'un accouchement, si le bébé ne vient pas, il est peut-être indiqué de pratiquer une césarienne pour éviter que cela finisse mal. Le peu de temps qui reste pour conclure ce dossier nous rapproche toujours un peu plus d'un échec éventuel. Il faudra, à tout le moins dans les mois qui viennent, donner un signal très clair. Soit la commune de Forest décide de bloquer définitivement ce projet, mais dans ce cas autant le savoir afin de s'épargner toute une série d'études, soit on parvient à un accord, mais on ne pourra pas reporter éternellement la prise de décision.

Je compte donc sur vous, Madame la Secrétaire d'État, pour que l'on puisse très prochainement, non plus réaliser des études, prendre des contacts et faire de la diplomatie, mais arriver à la conclusion d'un accord clair et engageant entre l'ensemble des parties prenantes. La dynamique qui nous permettrait de garder cette institution le requiert, mais il y va aussi de la crédibilité de la Région et de notre capacité à mener des projets plus complexes.

Mme Marie Nagy (DéFI).- J'entends qu'une étude de mobilité a été lancée et qu'un concours d'architecture a été organisé, mais nous ne savons toujours pas où ce stade sera construit. C'est en quelque sorte un pari qui a été fait, et j'espère qu'il sera fructueux. Quoi qu'il en soit, pour ce qui est de l'aspect principal, à savoir l'emplacement du site et la faisabilité de la part des différents acteurs - commune et propriétaire du club -, nous sommes toujours dans le flou.

Nous verrons où nous en serons en 2024, mais la Région risque malgré tout de passer à côté d'une belle occasion sportive.

- L'incident est clos.

DEMANDE D'EXPLICATIONS DE M. GAËTAN VAN GOIDSENHOVEN

à Mme Ans Persoons, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargée de l'Urbanisme et du Patrimoine, des Relations européennes et internationales, du Commerce extérieur et de la Lutte contre l'incendie et l'Aide médicale urgente,

concernant les dernières évolutions dans la réforme envisagée du Code bruxellois de l'aménagement du territoire (Cobat).

M. Gaëtan Van Goidsenhoven (MR).- La déclaration de politique générale du gouvernement prévoyait de réaliser une

hervorming van het Brussels Wetboek van Ruimtelijke Ordening (BWRO), die in 2019 van kracht werd, een jaar later worden geëvalueerd. Uw voorganger stelde echter pas in 2022 een adviesbureau aan om die evaluatie uit te voeren.

Begin 2023 werd het volledige BWRO geëvalueerd. Uw voorganger vond immers dat het niet volstond om alleen de laatste hervorming onder de loep te nemen. Hij meende ook dat de doelstellingen met betrekking tot snellere en eenvoudiger procedures niet waren bereikt.

De vertraging kan gedeeltelijk worden verklaard door de coronacrisis, maar het lijkt erop dat er deze regeerperiode geen hervorming meer komt. Uw voorganger was er nochtans van overtuigd dat dat mogelijk zou zijn als het parlement er nauw bij werd betrokken.

Denkt u dat de hervorming van het BWRO nog voor de zomer kan worden voltooid?

Volgens meerdere instanties heeft de hervorming van 2017 geen beterschap opgeleverd. In september 2022 bleek dat projectontwikkelaars gemiddeld vijf jaar en negen maanden moesten wachten op een bouwvergunning.

¹¹²⁵ *Naar aanleiding van het evaluatieverslag van begin dit jaar pleitte uw voorganger voor maatregelen op korte en lange termijn. Werden er sindsdien maatregelen op korte termijn genomen?*

Een tweede extern verslag zou de evaluatie van de planningstools betreffen. Is dat verslag klaar? Welke lessen hebt u eruit kunnen trekken?

Uw voorganger had een advocatenbureau opdracht gegeven om op grond van het eerste evaluatierapport een nota met voorstellen op te stellen en een methode voor de redactie van een tekst uit te werken. Is die nota klaar? Welke methode werd er gevolgd?

Het is blijkbaar niet de bedoeling om de termijnen van de procedures af te schaffen, wel wordt aanbevolen ze aan te passen, beter op elkaar af te stemmen en duidelijker te formuleren. Wat denkt u van die aanbevelingen? Stemmen ze overeen met de geplande wijzigingen aan de Gewestelijke Stedenbouwkundige Verordening?

évaluation de la réforme de 2017 relative au Code bruxellois de l'aménagement du territoire (Cobat), un an après l'entrée en vigueur du texte. Le nouveau texte étant pleinement entré en vigueur le 1er septembre 2019, nous attendions le lancement de cette évaluation pour la fin de l'année 2020. Toutefois, un retard considérable a été pris, car votre prédécesseur n'a désigné le bureau d'études chargé de cette évaluation qu'en 2022.

Au début de 2023, un rapport d'évaluation du Cobat a été réalisé par un bureau d'études externe. Il portait sur l'ensemble du Code. En effet, votre prédécesseur avait estimé qu'il était nécessaire d'aller plus loin que l'évaluation de la dernière réforme ; il avait relevé des erreurs importantes et assumait clairement que cette dernière n'avait pas atteint ses objectifs d'accélération et de simplification.

Si des motifs liés à la crise du Covid-19 peuvent expliquer partiellement ce retard, à quelques mois de la fin de la législature, l'aboutissement de cette réforme devient de plus en plus illusoire. Votre prédécesseur était d'avis cependant qu'il serait encore possible d'y parvenir durant cette législature à condition d'y associer étroitement le Parlement.

Partagez-vous la même ambition que votre prédécesseur sur ce point ? Les modifications du Cobat peuvent-elles encore être réalisées avant l'été ?

Malgré la large réforme du Cobat de 2017, qui a notamment fixé les délais de rigueur, la situation ne s'est absolument pas améliorée. Au contraire ! Selon plusieurs acteurs du secteur, elle se serait même détériorée ces dernières années. Ainsi, en septembre 2022, le délai moyen pour qu'un promoteur immobilier obtienne un permis était, semble-t-il, de 5 ans et 9 mois : un nouveau record pour la Région bruxelloise !

À la suite du premier rapport d'évaluation remis au début de l'année, votre prédécesseur estimait qu'il y avait lieu de prendre des mesures à court et à long termes. Quelles premières mesures à court terme ont-elles été prises depuis lors ?

Un second rapport externe devait porter sur l'évaluation des différents outils de planification. Ce rapport a-t-il été réalisé ? Dans l'affirmative, quels enseignements avez-vous pu en tirer ?

En outre, votre prédécesseur avait chargé un bureau d'avocats externe de rédiger, sur la base du premier rapport d'évaluation, une note afin de proposer des éléments concrets de proposition, ainsi qu'une méthodologie en vue de la rédaction du nouveau texte. Confirmez-vous que cette note a bien été rédigée ? Quelle a été la méthodologie suivie et quelles sont les principales propositions retenues à ce stade ? Cette note a-t-elle été soumise et validée par votre gouvernement ?

Sur le fond, nous constatons qu'il n'est pas préconisé dans le rapport de supprimer les délais de rigueur. En revanche, il est conseillé de faire évoluer les délais actuels en fonction des nouvelles procédures à mettre en place, de clarifier la formulation des délais - qui demeurait manifestement assez

Een van de aanbevelingen bestaat erin om een hele reeks oudere overtredingen niet langer te bestraffen. Wat vindt u daarvan?

Blijkbaar wordt er in de evaluatie nergens verwezen naar windmolens, terwijl dat nochtans expliciet de bedoeling was. Hoe komt dat?

Voorts wordt er in het evaluatierapport voorgesteld om de procedures inzake burgerparticipatie te hervormen. Zo zou er nog voor de aanvraag van de stedenbouwkundige vergunning een overlegvergadering moeten plaatsvinden. Zal uw kabinet daar werk van maken?

incompréhensible -, de synchroniser les délais des permis d'urbanisme et des permis d'environnement, ou encore d'élaborer un outil informatique de suivi des délais par les agents.

Comment appréhendez-vous ces recommandations, ainsi que la manière dont elles s'articuleraient avec les modifications prévues par le règlement régional d'urbanisme (RRU) ?

Concernant la problématique des infractions urbanistiques, il est suggéré dans le rapport de clarifier le statut des infractions anciennes et de dépenaliser une grande majorité des infractions. Comment recevez-vous ces recommandations, eu égard à la possibilité de rendre prescriptibles les infractions urbanistiques mineures ?

Par ailleurs, pourquoi n'est-il pas fait mention, dans le rapport, de la question des éoliennes, alors qu'il avait été expliqué que cela devait être traité lors de l'évaluation du Code bruxellois de l'aménagement du territoire (Cobat) ?

Pour ce qui concerne les procédures de participation citoyenne, le rapport comporte différentes recommandations relatives à l'organisation de la réunion de projet, à la réduction du nombre de dossiers soumis à enquête publique et à la révision du format de la commission de concertation. Il préconise également de prévoir un moment de publicité - une « réunion de dialogue préalable » - en amont de la demande de permis d'urbanisme.

Comment avez-vous reçu ces recommandations et dans quelle mesure l'évolution de la participation citoyenne est-elle appréhendée par votre cabinet ?

Mme Ans Persoons, secrétaire d'État.- Une grande réforme du Cobat ne sera plus possible avant les élections, un autre chantier - celui du règlement régional d'urbanisme (RRU) - exigeant toute notre attention. De surcroît, une réforme du Cobat ne figurerait pas dans l'accord de majorité.

L'ancien secrétaire d'État Pascal Smet avait néanmoins annoncé la rédaction d'une note de concept. Celle-ci a été rédigée, en collaboration avec un bureau d'avocats, sur la base du rapport. Cette note n'a pas encore été soumise au gouvernement, mais le sera dans les mois à venir. Elle pourra, je l'espère, servir de base à une nouvelle réforme du Cobat durant la prochaine législature. J'y ai intégré une proposition de méthodologie pour l'élaboration du nouveau texte, qui prévoit notamment que les différents acteurs, ainsi que le Parlement, soient impliqués autant que possible.

Je reste convaincue de l'existence d'une réelle dynamique et d'un consensus pour travailler à une nouvelle procédure plus claire et plus efficace. Tous les acteurs impliqués dans l'urbanisme bruxellois l'attendent, tout comme les citoyens, qui sont trop souvent confrontés à l'inertie des procédures et des administrations.

L'ambition de ce gouvernement est de faire de Bruxelles une Région dynamique, ce qui passe par un urbanisme à la hauteur de

¹¹²⁷ **Mevrouw Ans Persoons, staatssecretaris (in het Frans).**- *De hervorming van de Gewestelijke Stedenbouwkundige Verordening eist momenteel al onze aandacht op. Die van het Brussels Wetboek van Ruimtelijke Ordening zal dus niet meer voor deze regeerperiode zijn.*

Voormalig staatssecretaris Smet kondigde wel een conceptnota aan, die werd opgesteld door een advocatenbureau op basis van het evaluatierapport. De regering zal die de komende maanden bespreken. Ik heb er zelf een voorstel aan toegevoegd over de te volgen methode, die onder meer inhoudt dat het parlement zoveel mogelijk bij een hervorming betrokken wordt.

Iedereen is het erover eens dat de procedure efficiënter en eenvoudiger moet. Dat is onder meer belangrijk voor de renovatie van gebouwen, een van de prioriteiten om Brussel voor te bereiden op een koolstofvrije toekomst.

Het tweede deel van de evaluatie van het BWRO, over de planologie en het erfgoed, is net klaar en wordt binnenkort aan het parlement bezorgd.

¹¹²⁹ **De heer Gaëtan Van Goidsenhoven (MR)** (in het Frans).- *Het verbaast mij niet dat de hervorming van het BWRO niet meer haalbaar is in deze regeerperiode. De regering zal zich binnenkort buigen over een conceptnota, die hopelijk de basis kan vormen voor een hervorming.*

- Het incident is gesloten.

¹¹³³ **MONDELINGE VRAAG VAN MEVROUW ISABELLE PAUTHIER**

¹¹³³ **aan mevrouw Ans Persoons, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,**

¹¹³³ **betreffende de nieuwe versie van het Lebeauproject.**

¹¹³⁵ **Mevrouw Isabelle Pauthier (Ecolo)** (in het Frans).- *In augustus 2023 diende Immobel een nieuwe versie in van zijn project voor de Lebeastraat. Daarin werd gevolg gegeven aan een hele reeks eisen van burgercollectieven, wat leidde tot een veel beter project.*

Toch hebben zowel de Koninklijke Commissie voor Monumenten en Landschappen (KCML) als het comité Sauve Lebeau Sablon en de vzw Kunstwijk hierover een negatief advies uitgebracht. Zo

cette ambition, dont l'une des priorités est la rénovation du bâti existant, pour préparer Bruxelles à un avenir sans émissions de gaz à effet de serre.

En ce qui concerne la deuxième phase de l'évaluation du Cobat, laquelle portait en particulier sur la planologie et le patrimoine, le rapport vient d'être finalisé et sera communiqué au Parlement. La partie relative à la planologie relève de la compétence du ministre-président. Je me tiens à votre disposition pour une présentation des principaux enseignements de la partie dédiée au patrimoine, à votre meilleure convenance, lors d'une prochaine réunion de la commission.

M. Gaëtan Van Goidsenhoven (MR).- Ce n'est pas une grande surprise : la grande réforme du Cobat n'est plus possible à ce stade et cela nous paraît logique. Nous doutions déjà des déclarations de votre prédécesseur, qui disait que cette réforme était encore envisageable. Nous étions déjà réalistes à l'époque.

À vous entendre, la note de concept a déjà été rédigée et sera donc soumise prochainement au gouvernement. Nous espérons qu'elle servira de base à la réforme du Cobat, dossier brûlant et essentiel, qui sera donc traité lors de la prochaine législature. Malheureusement, les difficultés si souvent pointées en commission et ailleurs seront donc encore d'actualité un certain temps.

Nous avons évidemment soulevé la question des procédures citoyennes, qui nous interroge au regard de la volonté d'implication de plus en plus importante de nos concitoyens dans le modèle de ville à développer. En d'autres termes, la plupart des enjeux et les importantes lacunes de l'actuel gouvernement concernant le Cobat devront être pris en charge par un nouveau gouvernement.

- L'incident est clos.

QUESTION ORALE DE MME ISABELLE PAUTHIER

à Mme Ans Persoons, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargée de l'Urbanisme et du Patrimoine, des Relations européennes et internationales, du Commerce extérieur et de la Lutte contre l'incendie et l'Aide médicale urgente,

concernant la nouvelle version du projet Lebeau.

Mme Isabelle Pauthier (Ecolo).- Le 10 août 2023, une nouvelle version du projet d'Immobel pour la rue Lebeau a été soumise en application de l'article 191 du Code bruxellois de l'aménagement du territoire (Cobat).

L'hôtel, initialement prévu sur la place de la Justice, ainsi que la tour de quatorze étages, avec son programme de 150 studios meublés, ont été abandonnés. La part des bâtiments préservés et rénovés serait désormais de 75 % du bâti. C'est une amélioration

is de afbraak van het gebouw in de Lebeustraart voor de KCML onaanvaardbaar.

par rapport à la conception initiale du projet, dans laquelle seulement 21 % du bâti devaient être rénovés.

Le nombre de places de stationnement automobile a également été revu à la baisse, passant de 381 à 158, tandis que les emplacements pour les vélos ont été portés à 425. Les rez-de-chaussée sont activés, avec l'inclusion d'un café, d'une salle polyvalente et de commerces. Ce sont donc certaines des revendications des collectifs et associations qui sont rencontrées et il s'agit de reconnaître l'indispensabilité de leur combat, sans lequel un projet aberrant aurait pu voir le jour. Rappelons notamment qu'une pétition s'opposant aux opérations de démolition-reconstruction envisagées avait recueilli 4.000 signatures.

Concernant la poursuite du débat public, l'enquête publique étant clôturée depuis le 14 septembre dernier, la commission de concertation devait examiner le projet en octobre. Cependant, il convient d'ores et déjà de souligner que les avis de la Commission royale des monuments et des sites (CRMS) et des collectifs Sauve Lebeau Sablon et Quartier des Arts demeurent négatifs concernant la nouvelle version. La CRMS se montre cohérente et considère que la démolition de l'immeuble de la rue Lebeau est inacceptable.

¹¹³⁷ *Ook ik vind dat een aantal aspecten van de plannen niet door de beugel kunnen. Zo omvat het project nog steeds te veel kantoorruimte, wat tot verkeers- en parkeerellende zal leiden.*

J'en viens à mes critiques. En réalité, je rejoins de nombreuses réclamations des collectifs. De multiples aspects du projet restent inadmissibles. Les bureaux, par exemple, constituent encore 70 % de la surface totale du projet, soit près de 1.500 postes de travail, alors que le solde de la maille de la Casba est négatif dans cette zone. Je vous laisse imaginer l'impact sur le trafic et le stationnement automobile dans le quartier si ces bureaux parvenaient à se remplir (+20 % selon l'étude d'incidences). Le parking n'est donc plus d'utilité publique et ne servira pas le dessein de vos prédécesseurs de « vider la place du Sablon ».

Hebt u kennisgenomen van de ongunstige adviezen van de KCML en van de kritiek van de burgercollectieven?

En ce qui concerne le logement, seulement 20 % du projet y est consacré. Cette proportion a fondu au fur et à mesure des versions du projet (de 23.022 m² à 8.168 m²). En outre, aucun équipement éducatif ou culturel n'est prévu malgré les besoins et la configuration des espaces existants qui convenait tout à fait. Le projet étant situé dans le périmètre d'un bien classé, le parti du réemploi serait plus pertinent.

Welke contacten heb u gehad met Immobel over deze nieuwe vergunningsaanvraag?

Finally, dans la dernière version, la perméabilisation du sol ainsi que la végétalisation du site atteignent des seuils qui n'ont jamais été aussi bas.

Waarom werd er van bij het begin van het project geen bovengrens voor kantoorruimte opgelegd?

Avez-vous pris connaissance de l'avis défavorable de la CRMS ainsi que de l'opposition maintenue par les collectifs Sauve Lebeau Sablon et Quartier des Arts concernant ce projet immobilier ?

Het project werd grondig gewijzigd. Is de toepassing van artikel 191 van het Brussels Wetboek van Ruimtelijke Ordening dan wel gerechtvaardigd?

Quels contacts avez-vous entretenus avec Immobel autour de cette nouvelle demande de permis d'urbanisme ?

Waarom werden er geen minima opgelegd voor het aantal woningen en sociale woningen?

Strookt dit project met de doelstellingen van Good Move?

Hoe rechtvaardigt u dat er wordt afgeweken van artikel 5 van de Gewestelijke Stedenbouwkundige Verordening?

Welke gemiddelde gebouwhoogte zal de projectontwikkelaar als referentie in acht moeten nemen?

¹¹³⁹ *Hoe garandeert hij maximale circulariteit?*

Werd er een onafhankelijk expert aangesteld om de voor- en nadelen te beoordelen van de keuze voor een afbraak en heropbouw?

Kunt u de nieuwe verbinding toelichten tussen het Gerechtsplein en de Strostraat?

Zal er een vierde versie van het project geëist worden?

¹¹⁴¹ **Mevrouw Ans Persoons, staatssecretaris (in het Frans).**- *Op 24 oktober 2023 heeft de overlegcommissie haar advies bekendgemaakt over de nieuwe versie van het project. Als overheid moeten we samenhangend blijven en vermijden dat identieke aanvragen achtereenvolgens aanleiding geven tot adviezen die elkaar tegenspreken. Daarom heeft het nieuwe openbaar onderzoek voornamelijk betrekking op de wijzigingen.*

Een van de wijzigingen betreft de afbraak van het Lebeaugebouw. De projectontwikkelaar heeft die wijziging gevraagd ten gevolge van de afmetingen die de gemachtigde ambtenaar heeft opgelegd.

De kritiek op het project is soms tegenstrijdig, want een aantal aspecten werd al afgehandeld tijdens de vorige overlegcommissie in oktober 2022.

Pourquoi un plafond fixant la quantité maximale de bureaux n'a-t-il pas été imposé au promoteur dès le début du projet ?

Puisqu'il s'agit d'une modification substantielle du projet, l'usage de l'article 191 est-il justifié ?

Pourquoi n'avoir pas exigé du promoteur l'allocation d'au moins un tiers du projet à des logements ainsi qu'un quota minimal de logements sociaux ?

Le projet est-il compatible avec le plan Good Move et ses ambitions ?

Comment justifiez-vous la dérogation à l'article 5 du règlement régional d'urbanisme pour ce qui concerne les parties reconstruites ?

Envisagez-vous d'imposer au promoteur d'utiliser la hauteur moyenne des bâtiments du côté impair de la rue, soit 17 m, comme référence plutôt que celle du bâtiment Proximus (32,4 m), lui-même en situation de dérogation par rapport aux gabarits environnants ?

Comment le promoteur compte-t-il garantir l'ambitieuse maximisation de la circularité annoncée parmi les premiers objectifs du projet ?

Un expert indépendant a-t-il enfin été désigné pour mener une évaluation objective des avantages et des inconvénients de la démolition-reconstruction, désormais prônée par urban.brussels, par rapport à la rénovation ?

Qu'en est-il de la nouvelle liaison envisagée entre la place de la Justice et la rue de la Paille ?

Enfin, au regard de ces critiques, l'élaboration d'une quatrième version du projet sera-t-elle exigée ?

Mme Ans Persoons, secrétaire d'État.- L'avis de la commission de concertation sur ce projet a été rendu le mardi 24 octobre 2023. Il est disponible sur le site internet de la Ville de Bruxelles.

Il s'agissait d'une nouvelle version du projet, qui donnait suite à la commission de concertation d'octobre 2022 et à la décision du fonctionnaire délégué d'imposer des modifications. Deux réunions de présentation des adaptations principales s'étaient déjà tenues en présence d'urban.brussels et du cabinet de mon prédécesseur.

La nouvelle enquête publique porte essentiellement sur les modifications apportées par le demandeur. Il va de soi que les autorités doivent rester cohérentes et éviter qu'une demande identique fasse l'objet d'évaluations successives et éventuellement contradictoires. En ce qui concerne les avis des instances et les réclamations, je vous confirme que tous les avis seront analysés. Toutefois, une partie de ces avis remet

Het Lebeaugebouw is nu een kantoorgebouw dat niet geschikt is om er woningen van te maken.

en question des éléments déjà traités lors de la commission de concertation précédente.

Il faut souligner que la suppression de l'hôtel est une modification opérée à l'initiative du demandeur en raison des conditions de gabarit exigées par le fonctionnaire délégué.

Le projet a toujours été et reste fort critiqué par certains. Mais ces critiques s'avèrent parfois contradictoires, car la démolition-reconstruction, les gabarits et l'écriture architecturale de l'immeuble Lebeau ont déjà fait l'objet d'un avis de la commission de concertation du 25 octobre 2022. Les modifications demandées par le fonctionnaire délégué pour cet immeuble ont été prises en compte dans la présente demande modifiée.

Ensuite, en ce qui concerne la démolition-reconstruction, il ne faut pas oublier le contexte du bâtiment Lebeau et de l'îlot en général. Il s'agit d'un immeuble de bureaux existant, trop profond pour du logement, manquant de noyaux verticaux suffisants, où l'aménagement d'espaces extérieurs individuels est malaisé et disposant d'un rez-de-chaussée fermé, avec une hauteur limitée et peu accessible de la rue à cause des différences de niveau.

Face à ces obstacles, il faut reconnaître que dans le cas présent, la reconversion nécessitait trop d'interventions avec des conséquences sur le bâtiment existant. Le résultat serait un bâtiment avec trop de concessions à l'habitabilité des logements.

Les hauteurs du bâtiment Lebeau sont calculées selon le règlement régional d'urbanisme (RRU) en construction mitoyenne. Il a fallu tenir compte des deux constructions voisines du même côté de la rue, mais la hauteur moyenne des bâtiments du côté impair de la rue n'a pas été utilisée. L'immeuble Lebeau ne présente pas de dérogations pour sa hauteur. Voilà le cadre dans lequel la nouvelle enquête publique s'est déroulée.

Les modifications au projet soumises à enquête publique sont les suivantes. En ce qui concerne la mixité, la superficie des bureaux est diminuée de 9.545 m² par rapport à la situation existante. Le site est actuellement monofonctionnel et l'ajout de logements et de commerces au rez-de-chaussée améliore la situation existante. Certains souhaitent prévoir dans ce bâtiment des équipements et des écoles, notamment. Toutefois, je n'ai vu ni proposition réaliste ni porteur financier pour de pareilles fonctions.

En ce qui concerne le parking, la commission de concertation, dans son avis du 24 octobre dernier, a demandé de revoir la répartition des places de parking entre les logements, les bureaux et le public, pour la rendre conforme à la vision de la Ville de Bruxelles et de la Région.

La circularité est déjà garantie par le maintien des trois-quarts des structures des bâtiments.

La commission de concertation du 24 octobre a émis peu de conditions pour cette troisième version du projet, à l'exception de deux conditions mineures sur la façade de l'immeuble Sablon

¹¹⁴³ *Zelfs met zeer grote ingrepen zou dat nog geen bewoonbare huisvesting opleveren.*

De hoogte van het nieuwe Lebeaugebouw wordt berekend volgens de regels van de Gewestelijke Stedenbouwkundige Verordening. Daarbij dienden de gebouwen aan dezelfde straatkant als referentie. Er is dus geen sprake van een afwijking.

De wijzigingen die voorgelegd werden in het kader van het openbaar onderzoek, hebben betrekking op de functiemix. Er komen meer woningen en winkels en minder kantoorruimte. Voor andere functies zoals een school heb ik geen realistische voorstellen gezien.

Voorts heeft de overlegcommissie in haar advies van oktober 2023 gevraagd om de verdeling van de parkeerruimte per functie in overeenstemming te brengen met de visie van de stad Brussel en het gewest.

De circulariteit is al gegarandeerd doordat drie vierde van de bouwstructuren behouden blijft.

De overlegcommissie van oktober 2023 heeft slechts enkele kleine voorwaarden geformuleerd over de derde versie van het project, onder meer over de gevel van het Zavelgebouw.

¹¹⁴⁵ **Mevrouw Isabelle Pauthier (Ecolo)** (in het Frans).- *Ik betreur dat er bij deze wijziging niet meer rekening gehouden werd met wat de buurtbewoners en verenigingen vragen. Ik vrees dat ze zich tot de Raad van State zullen wenden en dat de vergunning geen stand zal houden. Ik betwijfel immers dat dergelijke wijzigingen aangebracht kunnen worden in het kader van artikel 191 van het Brussels Wetboek van Ruimtelijke Ordening.*

- *Het incident is gesloten.*

¹¹⁴⁹ **MONDELINGE VRAAG VAN MEVROUW INGRID PARMENTIER**

¹¹⁴⁹ **aan de heer Alain Maron, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Klimaattransitie, Leefmilieu, Energie en Participatieve Democratie,**

¹¹⁴⁹ **en aan mevrouw Ans Persoons, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,**

¹¹⁴⁹ **betreffende de organisatie van festivals in het Brussels Gewest en de overlast die zij veroorzaken.**

¹¹⁴⁹ **Mevrouw de voorzitter.-** Bij afwezigheid van de indiener wordt de mondelinge vraag voorgelezen door mevrouw Isabelle Pauthier.

¹¹⁵⁵ **Mevrouw Isabelle Pauthier (Ecolo)** (in het Frans).- *Tijdens de zomer van 2023 werden heel wat festiviteiten georganiseerd in de parken en de openbare ruimte. Die festiviteiten brengen veel mensen in verrukking en dragen bij tot de sociaal-culturele en*

et la présence d'une toiture intensive pour une partie du bâtiment Justice, ainsi que la condition relative au parking évoquée précédemment.

Une fois ces éléments réglés, le fonctionnaire délégué prendra une décision sur la délivrance du permis d'urbanisme.

Je ne suis pas au courant d'un projet relatif à une éventuelle nouvelle liaison entre la place de la Justice et la rue de la Paille.

Mme Isabelle Pauthier (Ecolo).- Je crains que votre réponse n'empêche pas un recours au Conseil d'État des riverains, si le projet suit son cours, et donc une nouvelle perte de temps et un gâchis. Le demandeur a acheté ce bâtiment en connaissance de cause, et aurait été bien inspiré de formuler la meilleure programmation possible, c'est-à-dire la plus cohérente et la plus urbaine possible.

Je regrette que l'occasion n'ait pas été saisie d'améliorer ce projet de manière plus réaliste, par rapport à l'évolution du contexte et à la demande des riverains et des associations. En effet, je doute que l'on puisse procéder à de telles modifications dans le cadre de l'article 191 du Cobat, et je crains que ce permis ne s'avère très fragile.

C'est davantage la responsabilité de votre prédécesseur et du demandeur que la vôtre, bien entendu, mais je crains que cela ne tourne mal.

- *L'incident est clos.*

QUESTION ORALE DE MME INGRID PARMENTIER

à M. Alain Maron, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de la Transition climatique, de l'Environnement, de l'Énergie et de la Démocratie participative,

et à Mme Ans Persoons, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargée de l'Urbanisme et du Patrimoine, des Relations européennes et internationales, du Commerce extérieur et de la Lutte contre l'incendie et l'Aide médicale urgente,

concernant l'organisation de festivals sur le territoire bruxellois et les nuisances qui les accompagnent.

Mme la présidente.- En l'absence de Mme Ingrid Parmentier, la question orale est lue par Mme Isabelle Pauthier.

Mme Isabelle Pauthier (Ecolo).- La saison estivale 2023 fut le théâtre de nombreuses festivités. Nombre d'entre elles ont pris place dans les parcs et espaces publics de la Région de Bruxelles-Capitale. Ce fut notamment le cas des concerts de Plaisirs d'été sur la place de Brouckère, du festival XRDS Crossroads

economische dynamiek van het gewest, maar ze veroorzaken ook aanzienlijke overlast voor bewoners, fauna en flora.

U meldde onlangs dat er in principe geen stedenbouwkundige vergunning nodig is voor festivals. Er moet enkel een evenementenvergunning bij de gemeente en een tijdelijke milieuvergunning worden aangevraagd, waarin al dan niet afwijkingen van de geluidsnormen kunnen worden toegestaan.

U wees erop dat er wel een stedenbouwkundige vergunning nodig is als het festival in een beschermd park wordt gehouden.

¹¹⁵⁷ *Vond er een globale evaluatie van de evenementen plaats in samenwerking met de administraties en gemeenten? Hoe is er rekening gehouden met de klachten en petitie van omwonenden?*

Zult u toezien op een betere spreiding van de festivals in parken om de overlast voor omwonenden en het milieu tot een minimum te beperken?

Werd de schade aan het Ossegempark geëvalueerd? Werden de vergunningen die urban.brussels had afgegeven voor de festivals Core en Couleur Café nageleefd?

¹¹⁵⁹ **Mevrouw Ans Persoons, staatssecretaris (in het Frans).**- *Voor de organisatie van een evenement moet de organisator toestemming krijgen van verschillende besturen. Zo moet hij bij de gemeente een vergunning aanvragen voor het gebruik van de openbare ruimte.*

Een gewestelijke stedenbouwkundige vergunning moet enkel voor bepaalde evenementen op beschermde locaties worden aangevraagd. Dat hoeft niet systematisch, aangezien de vergunningsplicht is afschaft voor tijdelijke installaties met een

dans le parc des Étangs, du Solomun Open Air au parc du Cinquantenaire, des festivals Core et Couleur Café dans le parc d'Osseghem et de bien d'autres festivités encore.

Ces festivités, qui ravissent de nombreuses personnes et contribuent de manière significative à la dynamique socioculturelle et économique de la Région, génèrent cependant d'importantes nuisances pour les résidents, la faune et la flore. Les impacts négatifs du bruit sur la santé ne sont plus à démontrer et la commission délibérative sur la thématique du bruit en milieu urbain a confirmé les préoccupations des citoyens à ce sujet.

Les impacts potentiels sur la biodiversité ne sont pas négligeables non plus, allant du bruit à l'occupation physique des espaces, l'éclairage nocturne, etc. Ceci nous rappelle la nécessité d'une gestion équilibrée pour protéger tant les intérêts de la population que ceux de notre patrimoine naturel.

Madame la Secrétaire d'État, vous avez récemment décrit les procédures requises dans le cas d'une demande d'autorisation par les organisateurs de festivals ; en principe, pour l'organisation de tels événements, un permis d'urbanisme n'est pas nécessaire, les seuls permis obligatoires sont ceux de la commune, le permis d'événement, ainsi que le permis d'environnement temporaire, ce dernier permettant (ou non) de déroger aux normes de bruit.

Vous rappeliez cependant qu'un permis d'urbanisme est requis lorsque le festival se situe dans un parc classé, du fait de la haute valeur patrimoniale de celui-ci.

Mme Parmentier souhaiterait obtenir des précisions sur les points suivants :

Ces événements ont-ils fait l'objet d'une évaluation globale en collaboration avec tous les acteurs concernés, y compris les administrations et communes ? De quelle manière les plaintes et la pétition des riverains ont-elles été prises en considération ?

Lors des précédents échanges, l'utilité d'étudier la répartition optimale des festivals dans nos parcs afin de minimiser les désagréments pour les résidents et l'environnement avait été évoquée. Des discussions sont-elles en cours en vue de la réalisation d'une telle étude ?

Les dégâts au parc d'Osseghem ont-ils fait l'objet d'une évaluation ? Les permis délivrés par urban.brussels pour les festivals Core et Couleur Café ont-ils été respectés ?

Mme Ans Persoons, secrétaire d'État.- La longue réponse que je vais vous fournir comprend également les éléments de réponse de mon collègue Alain Maron, en lien avec Bruxelles Environnement.

Tout d'abord, je souhaite rappeler qu'avant de pouvoir organiser un événement, le demandeur doit obtenir les autorisations des différentes administrations, qui interviennent et agissent chacune dans leurs compétences. En premier lieu, l'organisateur doit obtenir une autorisation d'occupation de l'espace public, délivrée

sociaal, cultureel, recreatief of evenementieel karakter die op een verharde bodem staan, niet verankerd zijn en geplaatst zijn voor maximaal zeven dagen.

Festivals zijn op zich geen ingedeelde inrichting waarvoor een milieuvergunning vereist is. Sommige technische installaties op bepaalde festivals vallen evenwel wel onder de lijst van ingedeelde inrichtingen. In dergelijke geval moet een tijdelijke milieuvergunning worden aangevraagd.

Bij de behandeling van de aanvraag onderzoekt de bevoegde overheid de impact van het evenement. In de meeste gevallen is de gemeente verantwoordelijk voor het afgeven van de tijdelijke milieuvergunning. In bepaalde gevallen is dat Leefmilieu Brussel, bijvoorbeeld als het festival plaatsvindt op een beschermde locatie. Als er op een festival muziek wordt gespeeld na middernacht, moet dit aangegeven worden bij de gemeente.

par le collège des bourgmestre et échevins de la commune concernée.

Concernant les autorisations urbanistiques, qui relèvent de ma compétence, un permis d'urbanisme régional est seulement nécessaire pour certains événements dans des sites classés. Et ce, même pas systématiquement, vu que l'arrêté du gouvernement « Minime importance » prévoit une dispense de permis pour « le placement d'installations temporaires à caractère social, culturel, récréatif ou événementiel (chapiteaux, tentes, podiums, toilettes, roulottes, attractions foraines, etc.), en ce compris les publicités associées à la condition qu'elles soient posées sur un sol minéralisé, qu'elles ne soient pas ancrées et qu'elles soient placées pour une durée maximale de sept jours ».

En ce qui concerne les autorisations environnementales (déclaration et permis d'environnement), il me revient de mon collègue Alain Maron, dont c'est la compétence, que le festival ne constitue pas en soi une installation classée. Il ne faut donc pas automatiquement un permis d'environnement. Par contre, certaines installations techniques, présentes dans certains festivals, figurent dans la liste des installations classées. Dans ce cas, il y a lieu de demander et d'obtenir un permis d'environnement temporaire pour la durée de l'événement.

Dans le cadre du traitement de cette demande, l'administration compétente analyse l'impact de l'événement. L'administration chargée de la délivrance du permis d'environnement temporaire sera, la plupart du temps, la commune. Cependant, dans certains cas (par exemple, si le festival a lieu sur un site classé), Bruxelles Environnement sera chargée de la délivrance du permis d'environnement. Si le festival diffuse de la musique après minuit, une déclaration doit être faite auprès de la commune (rubrique 135 C).

En ce qui concerne les autorisations d'occupation des lieux, pour les parcs régionaux, la division espaces verts de Bruxelles Environnement analyse les demandes d'événements reçues, en sa qualité de gestionnaire de lieux, et autorise sous conditions ou refuse la demande.

Dans ce cadre, les services de gestion des espaces verts, de jardinage, de gardiennage de parc, des zones Natura 2000, de gestion du bruit, etc., sont sollicités.

Par rapport à la gestion spécifique des nuisances sonores, il est important de noter que ce n'est pas le permis d'environnement qui permet de déroger aux normes de bruit. La dérogation temporaire aux seuils de bruit perceptibles dans le voisinage pour les événements en plein air est du ressort du bourgmestre sur le territoire duquel est organisé l'événement.

À l'échelle locale, certaines communes délivrent une autorisation intégrant des conditions relatives à la tranquillité et la sécurité publiques. Les démarches préventives restent à ce jour encore ponctuelles et aléatoires, le plus souvent à l'initiative de quelques organisateurs ou gestionnaires d'espaces.

¹¹⁶¹ *Aanvragen voor het gebruik van gewestelijke parken worden geanalyseerd door Leefmilieu Brussel, die dit onder voorwaarden toestaat of weigert.*

Het is evenwel niet in de milieuvergunning dat afwijkingen van de geluidsnormen worden toegestaan. Tijdelijke afwijkingen van de geluidsdrempels voor openluchtevenementen vallen onder de verantwoordelijkheid van de burgemeester. Gemeentelijke vergunningen kunnen voorwaarden bevatten met betrekking tot de openbare rust en veiligheid.

Preventief overleg gebeurt meestal op initiatief van de organisatoren of locatiebeheerders. Zo werd in juli specifiek overleg opgezet tussen Brussel-Stad, de gemeente Etterbeek en Leefmilieu Brussel over het Solomun Open Air Festival in het Jubelpark.

Noch urban.brussels noch Leefmilieu Brussel heeft een algemene evaluatie van de evenementen uitgevoerd.

Enkel voor de festivals Core en Couleur Café was een stedenbouwkundige vergunning vereist, omdat het Ossegempark beschermd is. Er werden terreininspecties uitgevoerd,

waardoor de vergunningsvoorwaarden voor de volgende edities worden aangepast. Bovendien werd in het kader van de vergunningsaanvraag een beperkte evaluatie uitgevoerd in de vorm van een ontwerpbeheersplan.

Leefmilieu Brussel stelt als beheerder van de gewestelijke parken na elk evenement van een zekere omvang op basis van de vaststellingen en klachten een intern evaluatiedossier op.

Par exemple, pour ce qui concerne le parc du Cinquantenaire, et plus particulièrement l'attention portée aux impacts sonores, une concertation spécifique a été mise en place en juillet dernier pour le festival Solomun Open Air, entre les autorités de la Ville de Bruxelles et de la commune d'Etterbeek et le service des événements de la division espaces verts de Bruxelles Environnement.

Ces événements n'ont, à ce stade, pas fait l'objet d'une évaluation globale en collaboration avec tous les acteurs concernés, ni du côté d'urban.brussels ni de celui de Bruxelles Environnement.

Parmi les événements mentionnés, seuls les festivals Core et Couleur Café au parc d'Osseghem ont fait l'objet d'un permis d'urbanisme unique, puisque le parc est classé.

En matière d'évaluation, des états des lieux ont été réalisés, ce qui a permis d'adapter les conditions du permis pour les éditions suivantes des festivals. En outre, pour ce parc, dans le cadre de la demande de permis d'urbanisme, une évaluation limitée avait été faite préalablement à l'intensification des festivals, à travers un projet de plan de gestion.

La division espaces verts de Bruxelles Environnement, en tant que gestionnaire des parcs régionaux, constitue un dossier d'évaluation interne après chaque événement d'une certaine ampleur. Elle examine les espaces verts concernés ayant présenté des problèmes, en fonction des constats positifs et négatifs établis, intégrant le cas échéant le fait que des plaintes aient été exprimées ou enregistrées.

Cette évaluation est présentée puis partagée avec l'organisateur, afin de voir ce qui a pu poser problème, de déterminer comment procéder aux réparations éventuelles et comment intégrer les évolutions nécessaires à une prochaine demande d'autorisation si une nouvelle édition devait être organisée.

Pour les grands événements organisés dans les parcs gérés par Bruxelles Environnement sur le territoire de la Ville de Bruxelles, l'évaluation peut être commune, en valorisant la collaboration et afin de simplifier les retours faits aux organisateurs. Ces évaluations sont plus rares avec d'autres communes, dès lors qu'elles n'accueillent qu'un nombre limité de grands événements. La commune d'Etterbeek a également été impliquée dans l'évaluation des événements organisés dans le parc du Cinquantenaire.

Concernant la prise en considération des plaintes et de la pétition des riverains, du côté d'urban.brussels, aucune intervention du service de l'inspection ou de l'antenne de sécurité intégrée au niveau local (LISA) n'a été demandée lors des précédentes éditions du festival Core ou du Couleur Café.

De son côté, M. Alain Maron m'a fait savoir que les plaintes relatives aux nuisances sonores générées par les événements organisés dans les parcs et introduites auprès de la division inspecteurat de Bruxelles Environnement sont traitées de la

¹¹⁶³ *Met de organisator wordt die evaluatie besproken om na te gaan hoe bepaalde problemen kunnen opgelost worden en welke wijzigingen daarvoor in de volgende vergunningsaanvraag moeten opgenomen worden. Voor grote evenementen kan de evaluatie samen met de gemeente worden uitgevoerd.*

Urban.brussels heeft bij de vorige edities van de festivals Core en Couleur Café geen klachten van omwonenden ontvangen.

Klachten over geluidsoverlast die bij Leefmilieu Brussel worden ingediend, worden steeds op dezelfde manier behandeld. Wanneer de klacht lang genoeg op voorhand wordt doorgestuurd en de burgemeester geen afwijking heeft toegestaan, wordt er een geluidsmeting uitgevoerd in de woning van de klager om na te gaan of de geluidsnormen in het besluit betreffende de strijd tegen buurtlawaai worden nageleefd. In sommige gevallen wordt ook de naleving van het besluit inzake versterkt geluid gecontroleerd.

Wanneer de burgemeester een afwijking heeft toegestaan, wordt het besluit inzake versterkt geluid gecontroleerd.

Als er een overtreding wordt vastgesteld, kan er een proces-verbaal worden opgesteld, dat naar de procureur des Konings wordt doorgestuurd.

manière suivante, sans distinction, qu'elles soient consécutives d'une ou plusieurs plaintes individuelles, voire d'une pétition :

Lorsque la plainte est transmise suffisamment en amont, pour permettre la planification d'une mesure ;

- si la division inspectorat n'a pas connaissance d'une dérogation délivrée par le bourgmestre, une mesure de bruit est réalisée chez l'un des plaignants afin de contrôler les normes de l'arrêté du 21 novembre 2002 relatif à la lutte contre le bruit de voisinage. Un contrôle de l'arrêté relatif au son amplifié est réalisé dans certains cas ;

- lorsqu'une dérogation a été délivrée par le bourgmestre, un contrôle de l'arrêté relatif au son amplifié est réalisé.

Lorsque l'infraction est constatée, un procès-verbal peut être rédigé à l'encontre de l'organisateur de l'événement. Ce procès-verbal est alors transmis au procureur du Roi pour suite utile.

Pour des détails à ce sujet, je vous invite à vous tourner vers M. Maron.

Les discussions pour la réalisation d'une étude relative à la répartition optimale des festivals dans les parcs ou dans la ville n'ont pas encore commencé. À cause de la diversité actuelle des autorisations requises, des gestionnaires de parcs et des demandeurs, il n'est pas réaliste, pour le moment, d'étudier cet aspect à court terme de manière globale.

Urban.brussels et la Ville de Bruxelles ont des contacts réguliers concernant le parc d'Osseghem, où cette problématique est la plus sensible. J'ai demandé à urban.brussels de préparer en détail les événements prévus pour l'été prochain, en concertation avec les services de la Ville, et en prêtant une attention spécifique aux nuisances potentielles.

Dans le parc d'Osseghem, où ont lieu les festivals Core et Couleur Café, les dégâts ont été systématiquement relevés par la Ville de Bruxelles, en présence des organisateurs, lors des états des lieux, conformément aux conditions du permis délivré. Les dégâts observés sont essentiellement liés aux pieds d'arbres abîmés et aux pelouses à refaire.

Les dégâts à long terme liés à la destruction de la flore du sous-bois ou au tassement du sol sous les arbres non mesurés n'ont pas été intégrés dans l'évaluation des dégâts, car ils ne sont pas imputables à un événement en particulier.

Les conditions de permis ont été respectées par les organisateurs. Plusieurs massifs boisés du parc, notamment, initialement envisagés comme terrains utilisables pour les festivals, ont été interdits au public durant les événements.

Mme Isabelle Pauthier (Ecolo).- Je pense qu'il faut acter au niveau régional que la multiplication des événements, en

¹¹⁶⁵ *De besprekingen over een betere spreiding van de festivals zijn nog niet begonnen.*

Urban.brussels en de stad Brussel hebben regelmatig contact over het Ossegempark. Ik heb urban.brussels gevraagd om de evenementen voor de komende zomer samen met de stad Brussel grondig voor te bereiden.

Na de festivals Core en Couleur Café heeft de stad Brussel de schade systematisch vastgesteld, in aanwezigheid van de organisatoren. Het gaat vooral om beschadigde boomwortels en gazons. Schade op lange termijn in verband met de vernietiging van ondergroei of bodemverdichting is niet opgenomen in de schadebeoordeling, omdat die niet kan worden toegeschreven aan een specifiek evenement. De organisatoren leefden de vergunningsvoorwaarden na.

¹¹⁶⁷ **Mevrouw Isabelle Pauthier (Ecolo)** (in het Frans).- *Al enkele jaren dringen visit.brussels en de burgemeester van de stad Brussel aan op een betere spreiding van de evenementen. Daarom werden een aantal evenementen in het Ossegempark*

gehouden, maar ook daar stellen we overlast voor fauna, flora en omwonenden vast. Het gewest moet het probleem ernstig nemen.

- Het incident is gesloten.

particulier à des horaires tardifs et avec du son amplifié, constitue vraiment un problème pour les riverains.

Cela fait plusieurs années que visit.brussels et le bourgmestre de la Ville de Bruxelles évoquent cette possibilité de dispersion. Les événements au parc d'Osseghem sont une manifestation de cette dispersion, mais nous constatons que cela disperse aussi les nuisances et les problèmes pour la faune, la flore et les habitants.

Notre Région doit continuer à considérer ce problème avec sérieux, en particulier la question des dérogations accordées par les bourgmestres.

- L'incident est clos.

1171 **MONDELINGE VRAAG VAN DE HEER GEOFFROY COOMANS DE BRACHÈNE**

1171 **aan mevrouw Ans Persoons, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,**

1171 **betreffende de sterke terugval van het aantal bezoekers van de Open Monumentendagen in 2023.**

1173 **De heer Geoffroy Coomans de Brachène (MR) (in het Frans).- De idee van de regering om de naam "Journées du patrimoine" (Open Monumentendagen) te vervangen door "Heritage Days" is uitgedraaid op een fiasco. Er werd te weinig en te laat gecommuniceerd over het programma en veel locaties waren enkel op afspraak en voor een beperkt aantal bezoekers toegankelijk.**

De Heritage Days vormen nochtans een belangrijk en jaarlijks terugkerend evenement, waardoor velen het Brusselse erfgoed beter leren kennen. De voorbije twee regeerperioden is het aantal bezoekers echter sterk afgenomen en dit jaar bereikte het een dieptepunt: in 2010 waren er nog 100.000 bezoekers en dat is ondertussen gezakt tot zo'n 20.000.

QUESTION ORALE DE M. GEOFFROY COOMANS DE BRACHÈNE

à Mme Ans Persoons, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargée de l'Urbanisme et du Patrimoine, des Relations européennes et internationales, du Commerce extérieur et de la Lutte contre l'incendie et l'Aide médicale urgente,

concernant l'effondrement du nombre de visiteurs lors de l'édition 2023 des Journées du patrimoine.

M. Geoffroy Coomans de Brachène (MR).- Le gouvernement s'est fixé pour objectif de supprimer l'appellation « les Journées du patrimoine », un objectif qu'il a parfaitement atteint lors de cette dernière édition. Cependant, son effort pour la remplacer par l'expression « Heritage Days » s'est soldé par un échec total. L'absence de communication, le programme tardif composé presque exclusivement de visites sur réservation et en nombre limité, ainsi que la démotivation de l'équipe au sein d'urban.brussels ont suffi à saboter cet événement autrefois majeur de la rentrée bruxelloise. Pourquoi un tel gâchis ?

Les Journées du patrimoine - ou plutôt les Heritage Days - sont un événement culturel majeur qui permettait traditionnellement au grand public de découvrir de nombreux sites historiques, culturels et architecturaux de la Région de Bruxelles-Capitale. Ces journées sont organisées dans le cadre des journées européennes du patrimoine, un rendez-vous annuel célébré dans de nombreux pays européens, généralement le troisième week-end de septembre.

Cependant, cette année marque un tournant inquiétant. En effet, nous assistons à une forte érosion de la fréquentation de l'événement au cours des deux dernières législatures, et cette édition pourrait bien prétendre au triste titre de l'année la plus catastrophique - même en tenant compte de l'édition durant la pandémie de Covid-19 - depuis sa création en 1989.

Pour illustrer cette tendance inquiétante, examinons quelques chiffres clés : en 2010, les Heritage Days ont attiré plus de 100.000 visiteurs, témoignant de l'engouement du public pour la découverte du patrimoine bruxellois. En 2013, la fréquentation

¹¹⁷⁵ *De redenen daarvoor zijn talrijk, maar een daarvan is zeker de desinteresse van de politieke verantwoordelijken, die de communicatiebudgetten beperken, het personeel afslanken en daarbovenop voor heel wat verwarring zorgen door de naam van het evenement te veranderen en de programmabrochure af te schaffen.*

Hoeveel bezoekers waren er de voorbije tien jaar? Waarom daalt dat aantal zo sterk? Met welke tools analyseert u die tendens? Welke maatregelen hebt u genomen om daar iets aan te doen? Welke budgetten waren er de voorbije tien jaar beschikbaar voor de communicatie rond het evenement?

Kan de benaming "Heritage Days" bijgedragen hebben tot de desinteresse bij het grote publiek? Komt er nog een volgende editie van het evenement? Hoe zult u ervoor zorgen dat deze belangrijke dag voor het erfgoed niet verdwijnt?

¹¹⁷⁷ **Mevrouw Ans Persoons, staatssecretaris (in het Frans).** - *U stelt het allemaal wat te negatief voor. De officiële cijfers tonen aan dat de bezoekersaantallen niet dramatisch dalen, maar eerder schommelen: in 2014, 2015, 2016 en 2017 waren er respectievelijk 65.000, 50.000, 67.000 en 40.000 bezoekers. Voor 2018 is er geen informatie. In 2019 waren er 50.000 bezoekers, in 2020 25.000, in 2021 40.000 en in 2022 ruim 40.000.*

Sinds de coronacrisis moeten bezoekers hun komst bevestigen, waardoor de cijfers preciezer zijn. In 2023 is het aantal bezoekers gestegen tot ruim 45.000. Heel wat locaties waren heel

a diminué pour atteindre 70.000 visiteurs, témoignant déjà d'un recul significatif.

En 2016, le nombre de visiteurs a encore chuté pour s'établir à 40.000, alors qu'il n'était pas encore question de crise sanitaire. En 2020, les Heritage Days ont été durement touchés par les restrictions liées à la pandémie, et seulement 25.000 visiteurs ont pu y participer, marquant un nouveau creux, mais parfaitement compréhensible cette fois-ci.

Aujourd'hui, la situation est préoccupante et les chiffres de fréquentation de l'édition actuelle semblent encore plus sombres, puisque l'on avoisinerait les 20.000 visiteurs... Cette érosion constante soulève des questions cruciales sur l'avenir de cet événement emblématique de la culture bruxelloise.

Les raisons sont multiples, mais on constate un très net désintérêt des responsables politiques chargés du projet. Ceux-ci semblent peu convaincus de l'importance de cet événement culturel - probablement trop populaire - avec, à la clé, suppression des budgets de communication et réduction de personnel, le tout accompagné de la plus profonde confusion liée à un changement de format - suppression de la brochure - et d'appellation mal géré et incompréhensible pour le grand public.

Dès lors, pourriez-vous me communiquer le nombre de visiteurs au cours de ces dix dernières années, ainsi que les raisons de cet effondrement ? Quelles sont les grilles d'analyse qui vous permettent d'évaluer les facteurs ayant contribué à cette chute drastique de l'affluence du public, afin de bien en comprendre les raisons ? Quelles mesures avez-vous prises afin de préserver la valorisation de notre patrimoine culturel ? Quels sont les budgets mis à disposition de cet événement au cours de ces dix dernières années, en précisant ceux affectés spécifiquement à la communication et à la publicité ?

La dénomination « Heritage Days » pourrait-elle avoir contribué au désamour du grand public pour un événement qui fut jadis l'un des grands rendez-vous de la Région, ainsi qu'une vitrine exceptionnelle pour notre patrimoine ? Compte tenu de ces constats catastrophiques et de la perte de visibilité pour notre patrimoine, la 35^e édition des Journées du patrimoine est-elle en danger ? Si non, que pouvez-vous mettre en œuvre pour ne pas condamner définitivement ce rendez-vous important pour les amoureux de notre patrimoine ?

Mme Ans Persoons, secrétaire d'État. - Je vous remercie pour votre question, mais je pense que le ton catastrophique de celle-ci n'était pas nécessaire, car vos chiffres sont loin d'être exhaustifs et corrects. Par ailleurs, vous réagissez de manière quelque peu précipitée, puisque vous vous exprimez alors que les chiffres de l'édition 2023 n'ont pas encore été communiqués.

Il est incorrect de parler d'effondrement et, de ce fait, tout à fait inapproprié, compte tenu du travail effectué par mon administration et l'ensemble des acteurs qui font vivre le patrimoine à Bruxelles.

snel volgeboekt. De laatste editie van de Heritage Days was dus zeker succesvol, al moet ik daaraan toevoegen dat er ook meer mensen zijn die een plaats reserveren, maar niet komen opdagen. Dat fenomeen neemt overal in de culturele sector toe.

Pour revenir sur les dix dernières années, permettez-moi de vous communiquer les chiffres officiels de mon administration, démontrant que la fréquentation varie d'une année à l'autre, à la hausse comme à la baisse. En 2014, 2015, 2016 et 2017, les visiteurs étaient respectivement au nombre de 65.000, 50.000, 67.000 et 40.000. Nous n'avons pas d'informations pour 2018. En 2019, 50.000 personnes ; en 2020, 25.000 ; en 2021, 40.000 et en 2022, plus de 40.000.

Par ailleurs, je vous informe que depuis la crise sanitaire - pendant laquelle on comprend pourquoi les chiffres baissent -, les chiffres sont davantage précis en raison du système de réservation mis en place. Pour 2023, les chiffres sont à la hausse. En effet, mon administration a notifié, après avoir réalisé une enquête auprès des différentes institutions participantes, plus de 45.000 personnes, soit plus que les trois dernières éditions.

De nombreux lieux et activités affichaient déjà complet quelques heures à peine après l'ouverture des réservations, ce qui nous permet de parler plutôt d'un succès et démontre l'intérêt renouvelé du public pour cet événement.

Il est dès lors tout à fait incorrect et erroné de parler de chute drastique de l'affluence du public. Bien au contraire, et ce, malgré le fait que le public soit de plus en plus volatile, en particulier depuis la crise sanitaire, en raison des nombreux événements importants et de qualité qui se tiennent à Bruxelles. Ce constat est partagé par les partenaires de mon administration et d'autres institutions, ainsi que par le secteur socioculturel.

On observe que le phénomène de réservations non honorées par un client (no-shows) s'est également amplifié, qu'il s'agisse d'événements dans le secteur culturel ou dans d'autres secteurs marchands comme l'hôtellerie et la restauration, a fortiori lorsqu'il s'agit d'un événement gratuit.

Depuis plus de dix ans, le budget affecté à l'organisation des Journées du patrimoine est stable et avoisine 400.000 euros par an. Ainsi, en 2023, il a été mis à la disposition de cet événement, un budget de 392.000 euros, dont 70.000 euros dédiés à la communication et à la publicité.

La dénomination Heritage Days, quant à elle, a été ajoutée en 2021, lors d'une édition qui a connu une augmentation de 15.000 visiteurs par rapport à l'édition précédente, et qui n'implique en rien un rôle de désamour du grand public pour cet événement.

Pour rappel, cette dénomination avait notamment pour objectif d'inclure de nouveaux publics, notamment le public étranger vivant à Bruxelles, mais aussi le jeune public, et ce, à travers les modes de communication actuels tels que les réseaux sociaux. Nous pouvons d'ailleurs nous réjouir d'un intérêt de plus en plus large de la part du public anglophone. En effet, les anglophones sont de plus en plus nombreux, d'une édition à l'autre, à consulter le programme en ligne en version anglaise : nous enregistrons ainsi une hausse du nombre de consultations de 38 à 45 % entre 2022 et 2023.

¹¹⁷⁹ *Het budget voor de Open Monumentendagen ligt al ruim tien jaar rond de 400.000 euro. In 2023 bedroeg het 392.000 euro, waarvan 70.000 euro voor communicatie en reclame.*

De benaming Heritage Days werd voor het eerst gebruikt in 2021. Toen steeg het aantal deelnemers met 15.000. De naam lijkt dus geen negatief effect te hebben. Met de naamswijziging wilden we nieuwe doelgroepen, zoals buitenlanders en jongeren, aantrekken. Zeker het aantal Engelssprekenden is toegenomen. In 2023 raadpleegden heel wat meer mensen dan voordien het online programma in de Engelstalige versie.

1181 **De heer Geoffroy Coomans de Brachène (MR)** (in het Frans).- *Mijn cijfers zijn afkomstig van vertrouwenspersonen binnen uw administratie.*

1181 **Mevrouw Ans Persoons, staatssecretaris** (in het Frans).- *U beweert dus dat ze mij foute cijfers gegeven hebben?*

1185 **De heer Geoffroy Coomans de Brachène (MR)** (in het Frans).- *Ze liegen in elk geval tegen een van ons beiden. Ik heb een cijfer gekregen van 20.000 en dat lijkt me logisch, omdat er op veel locaties maar een beperkt aantal bezoekers binnen konden. U spreekt echter over 45.000, meer dan het dubbele. Dat lijkt mij onmogelijk. Iedereen kan in de praktijk vaststellen dat er veel minder bezoekers zijn dan vijf of tien jaar geleden.*

Misschien ligt het verschil in cijfers aan de berekeningswijze. Als je bijvoorbeeld voor het Beursgebouw alle personen meetelt die daar tijdens het weekend binnengegaan zijn, kom je wellicht tot een hoog cijfer, terwijl heel wat van die mensen daar helemaal niet waren voor de Open Monumentendagen.

Als we elk onze eigen cijfers hebben, wordt de discussie natuurlijk zinloos.

1187 **Mevrouw de voorzitter.-** De cijfers van de staatssecretaris komen van een betrouwbare bron. Als uw bron ook betrouwbaar is, gelieve die dan te noemen.

1187 **Mevrouw Ans Persoons, staatssecretaris** (in het Frans).- *Dat de naam 'Heritage Days' u niet zint, is één ding, maar u beweert*

M. Geoffroy Coomans de Brachène (MR).- Madame la Secrétaire d'État, vous parlez d'éléments incorrects. J'aurais tendance à vous rétorquer que c'est soit de la mauvaise foi, soit du mensonge. Sans entrer dans les détails, je tiens ces chiffres de personnes de confiance au sein de votre administration.

Mme Ans Persoons, secrétaire d'État.- Vous dites donc que ces personnes m'auraient donné les mauvais chiffres, et à vous les bons.

M. Geoffroy Coomans de Brachène (MR).- Soit elles vous mentent, soit elles me mentent. J'ai l'impression que vous vous bercez d'illusions dès lors qu'on me donne un chiffre de 20.000 euros et que c'est corroboré sur le terrain. On le sait, l'événement était extrêmement limité puisque la visite de la plupart des lieux ouverts se faisait sur inscription. Pourtant, vous ne parlez pas de 20.000 visiteurs, comme moi, mais de 45.000, soit plus du double.

Il y a clairement un problème concernant les chiffres et j'ai l'impression qu'on en invente pour faire croire que cet événement continue à être un succès. Toutefois, sur le terrain, on constate malheureusement - et croyez bien que je le déplore sincèrement - qu'il y a une perte d'engouement pour cet événement.

Certains lieux ont été peu ouverts et n'ont accueilli que de 50 à 200 personnes. En conséquence, il n'y a pas eu des dizaines de milliers de visiteurs comme nous l'espérons. Les Journées du patrimoine ne sont plus le grand événement populaire qu'elles étaient il y a cinq ou dix ans. Cela devient de plus en plus difficile.

Il peut être nécessaire de limiter le nombre de visiteurs dans certains lieux, mais cela peut être problématique dans d'autres lieux. Comme dans cette édition, il fallait s'inscrire préalablement dans la plupart des lieux ouverts, on constate malheureusement une chute drastique de la fréquentation.

Je ne sais pas comment se font les calculs. Si vous ouvrez un lieu public, par exemple la Bourse, et que vous dites que tous les gens qui y sont entrés le samedi ou le dimanche sont comptabilisés, vos chiffres seront évidemment beaucoup plus impressionnants, même si la plupart de ces personnes ne sont pas venues spécialement pour les Journées du patrimoine.

Je crains malheureusement qu'on soit dans une bataille de chiffres stérile. Vous confirmerez les vôtres et direz que vous avez raison parce que vous êtes la secrétaire d'État. Malheureusement, il n'en est rien.

Mme la présidente.- Monsieur Coomans de Brachène, les chiffres cités par la secrétaire d'État proviennent d'une source certifiée. Si vous avez une autre source, je vous invite à la confirmer.

Mme Ans Persoons, secrétaire d'État.- Vous avez le droit de ne pas aimer la dénomination « Heritage Days ». Par contre, vous m'accusez de mentir, ce qui est une accusation grave. Je ne fais que relayer les chiffres reçus de mon administration, qui sont

dat ik lieg en dat is ernstig. Ik geef u de cijfers die mijn administratie mij meedeelt.

¹¹⁸⁷ **Mevrouw de voorzitter.-** Wat is uw bron, mijnheer Coomans de Brachène?

¹¹⁸⁷ **De heer Geoffroy Coomans de Brachène (MR)** *(in het Frans).- Die zal ik niet noemen, maar ik verzeker u dat ze betrouwbaar is. Je kon trouwens met eigen ogen zien dat er dit jaar veel minder volk was dan vorige jaren.*

U zegt dat het budget al tien jaar stabiel is, maar rekening houdend met de inflatie betekent dit dat het in werkelijkheid flink gedaald is.

- Het incident is gesloten.

encore plus détaillés qu'avant depuis que nous connaissons les chiffres des réservations.

Vous faites des spéculations et portez de graves accusations.

Mme la présidente.- Je vous invite à authentifier vos sources, Monsieur Coomans de Brachène.

M. Geoffroy Coomans de Brachène (MR).- J'ai l'impression que Mme la secrétaire d'État cite les chiffres de la police, tandis que je cite ceux des syndicats.

Je ne vous donnerai pas ma source, mais je vous garantis que c'est une source tout à fait fiable.

Nous sommes ici clairement dans une bataille de chiffres. Il suffit malheureusement de se rendre sur le terrain pour se rendre compte que cette édition était très loin de susciter l'engouement des dernières années. J'espère qu'un effort sera fait pour les prochaines éditions.

Si le budget reste fixé à 400.000 euros depuis dix ans, on est en droit d'estimer qu'il a diminué de manière substantielle, puisque l'inflation a drastiquement augmenté durant cette période.

- L'incident est clos.